

Message de l'Assemblée générale de l'Alliance ACT: L'espoir en action - priorité à la personne

Engagements et appels

Les membres de l'Alliance ACT ont publié un message lors de la 3^e Assemblée générale. Ce message, qui atteste de la mission et de la réflexion prophétiques de l'Alliance, vise à lancer un appel urgent à l'action et à l'engagement pour faire face aux enjeux pressants de notre temps. Voici un résumé des engagements pris et des appels lancés par l'Assemblée:

a. Une démarche fondée sur les droits de l'homme et la dignité humaine

Chaque individu est créé à l'image de Dieu. Nous adhérons aux principes fondamentaux d'une démarche fondée sur les droits de la personne et nous montrerons entièrement redevables et transparents dans notre action. Par ailleurs, nous définirons les engagements de l'Alliance ACT en matière d'intégration des personnes handicapées et déterminerons son expérience dans ce domaine, et ce, afin de permettre une compréhension globale à l'échelle de la structure. Nous élaborerons des directives pour mettre en œuvre la stratégie mondiale de l'Alliance et les Objectifs de développement durable (ODD).

Nous appelons les gouvernements:

- à respecter, protéger et défendre les droits humains et leurs défenseurs, mais aussi à abolir les politiques et les pratiques qui entravent le fonctionnement des mouvements populaires et des organisations de la société civile (OSC), y compris les Églises et les organisations d'inspiration religieuse;
- à respecter leurs obligations en matière de droits humains et leurs engagements internationaux, y compris le droit international humanitaire.

b. Préparation aux situations d'urgence et intervention humanitaire

Nous réaffirmons les engagements que nous avons pris dans le cadre du Sommet mondial sur l'action humanitaire et du Grand compromis. En outre, nous nous engageons à augmenter la part des dépenses humanitaires des membres de l'Alliance ACT allouée directement à nos membres et partenaires des pays du Sud et investie dans la résilience, la réduction des risques de catastrophe et la préparation aux situations d'urgence. Nous userons de notre position au sein des communautés pour répondre à leurs besoins psychosociaux et spirituels, et développerons des initiatives de réponses aux crises menées par les rescapés et les communautés.

Nous appelons:

- à une refonte du système humanitaire pour que celui-ci soit plus souple et plus cohérent, afin de répondre en parallèle aux besoins en matière humanitaire, de développement et de réduction des risques de catastrophe et de placer les initiatives susmentionnées au centre de l'action humanitaire.

Nous appelons la communauté internationale:

- à reconnaître le rôle essentiel des organisations confessionnelles et leur capacité d'intervention dans les endroits touchés par les crises les plus reculés;
- à s'assurer que l'intervention humanitaire se fonde sur les principes et le droit international humanitaire.

c. Développement durable et transformationnel

Nous nous engageons à promouvoir une démarche intégrée dans l'ensemble de nos activités humanitaires, de développement et de plaidoyer, conformément à l'Agenda 2030 et aux ODD. Nous coopérerons avec divers partenaires et différentes organisations du système de l'ONU, et ce, afin de nous opposer aux politiques et pratiques qui exacerbent les vulnérabilités, contribuent à la destruction de l'environnement et perpétuent les inégalités.

Nous appelons les États membres de l'ONU:

- à redoubler d'efforts pour atteindre les ODD et réaliser tous les droits humains, par le biais d'une coopération internationale renforcée et basée sur des accords internationaux.

d. Protection des personnes en mouvement

Constatant que les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays sont mal servies par les cadres internationaux actuels, nous nous engageons à favoriser des connexions plus efficaces entre les différents niveaux d'engagement de nos membres en matière de mobilité humaine, et ce, afin d'améliorer la protection et l'accès à la justice pour les personnes en déplacement.

Nous appelons les États membres de l'ONU:

- à se pencher sur les différents moteurs de la migration et à créer les conditions permettant une migration par choix, et non pas par nécessité.

Nous appelons la communauté internationale et autres porteurs de devoirs:

- à donner davantage la priorité aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays dans les accords, financements et programmes à venir.

Nous appelons les gouvernements:

- à veiller à ce que les politiques relatives à l'asile, aux réfugiés et à l'immigration respectent les droits et la dignité de la personne.

e. Égalité des sexes

L'égalité des sexes confère à toutes et à tous le pouvoir de façonner les sociétés, les communautés religieuses et leur propre vie. Nous nous engageons à défendre les droits de tous, en accordant une attention et un soutien particuliers à ceux dont le genre converge avec d'autres sources de vulnérabilité. Par ailleurs, nous nous engageons à examiner nos activités et nos structures organisationnelles afin que celles-ci soient inclusives du leadership des femmes et intègrent une dimension vouée à l'égalité des sexes.

Nous appelons les gouvernements et les OSC:

- à exercer leur influence pour que la justice et l'égalité entre les sexes soient reconnues comme des priorités et des conditions nécessaires au développement durable, et à développer des programmes en faveur de l'égalité des sexes à tous les niveaux.

f. Sécurité humaine et promotion de la paix

Nous nous engageons à lutter pour une paix juste et la sécurité humaine. Nous tisserons des liens étroits avec les Conseils nationaux d'Églises, les réseaux interconfessionnels et les OSC afin de prévenir la violence, en nous attachant à résoudre les causes profondes des conflits et à consolider la résistance des communautés en vue de potentiels conflits futurs. En outre, nous participerons à des initiatives de

construction de la paix, de transformation des conflits et de réconciliation, et ce, aux côtés de nos membres et Églises.

Nous appelons la communauté internationale:

- à intensifier ses efforts de réponse et de prévention en matière de conflits violents, et à garantir que les femmes comme les hommes prennent part aux procédés de prise de décision, à la reconstruction post-conflit et aux processus de justice de transition.

g. Justice climatique

Nous nous engageons à plaider et mobiliser en faveur de la justice climatique et écologique, en impliquant les communautés et responsables religieux. Nous prônerons des politiques et pratiques qui renforcent la résilience, et veillerons à ce que notre activité adhère aux plus hautes normes de sauvegarde de la création.

Nous appelons les gouvernements:

- à mettre en œuvre l'Accord de Paris de façon ambitieuse et équitable;
- à respecter les engagements qu'ils ont pris dans le cadre de l'Accord de Paris, en raison de leur contribution au changement climatique et de leurs capacités économiques.

Nous appelons la CCNUCC:

- à fournir les ressources financières nécessaires et à montrer la voie en matière de réduction des émissions.

h. Collaboration, relations et actions œcuméniques et interconfessionnelles

Nous donnerons la priorité et prêterons main-forte aux Églises, conseils d'Églises et autres organisations de leurs ministères, et nous collaborerons avec d'autres organisations, réseaux et initiatives d'inspiration religieuse. Par ailleurs, nous défendrons la protection de l'espace accordé à la société civile.

Nous appelons la famille œcuménique:

- à mener un dialogue, une réflexion commune et des initiatives conjointes visant à répondre aux enjeux auxquels est confronté le monde, dans l'esprit de la diaconie œcuménique.

L'espoir en action: priorité à la personne!

En accord avec nos valeurs chrétiennes, nous nous engageons à défendre et plaider ensemble pour les droits humains de tous, le pouvoir et la dignité de tous les êtres humains. Nous nous engageons à dénoncer l'injustice et à lutter pour la justice climatique, l'égalité des sexes, les droits des personnes en mouvement, la paix et la sécurité humaine, et à protéger les individus frappés par des situations d'urgence.

Nous reconnaissons l'importance de fournir un appui financier et politique aux forums d'ACT pour leur permettre de représenter et d'effectuer le travail de l'Alliance à leur niveau.

Nous reconnaissons les capacités et contributions uniques de la jeunesse, et favoriserons sa participation significative au sein de notre alliance.

Nous célébrons tout ce que la famille œcuménique a accompli, ainsi que sa contribution à la justice sociale, à l'accompagnement des personnes et des communautés touchées par les crises humanitaires, et à l'éradication de l'extrême pauvreté.